

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° SPE1090

présenté par

M. Tourret, rapporteur thématique et M. Giraud

-----

### ARTICLE 83

Supprimer le 42<sup>ème</sup> alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La déchéance définitive est contraire à la notion d'équité et à la confiance que l'on peut avoir en le conseiller prud'hommes et en sa capacité à réparer un manquement à ses obligations dans l'exercice de ses fonctions.